

## Alternative pour une gestion douce de la forêt de la Malmaison



Couvert végétal parcelle 17 - été 2023



L'état de la parcelle (coupe en cours) – avril 2024



18 parcelles rasées en 4 ans

La forêt domaniale de La Malmaison fait l'objet de coupes « sanitaires » du fait de la maladie des châtaigniers. Actuellement sont concernées les parcelles 17 (2,5ha), 63a (1,7ha), 83 (2ha). Depuis 4 ans, 18 parcelles sur 95 se retrouvent ainsi déboisées (surface totale pour la plupart) et replantées. Si cette logique persiste, on peut craindre que près de la moitié de la forêt sera rasée dans les cinq ans à venir.

En raison de la brutalité des méthodes employées (broyage des souches, écrasement des sols par gros engins, abattage de quasiment tous les arbres de toutes espèces, disparition du couvert végétal), les experts alertent sur l'incertitude, pour cette forêt, de se régénérer dans les prochaines décennies, et de continuer à assurer son rôle d'îlot de fraîcheur et de ressourcement pour les habitants des communes proches.

**L'ONF affirme qu'il n'y a pas d'autres solutions face au déclin des arbres que de déboiser pour reboiser la forêt de "Demain", plus résiliente. Pour nous, la forêt doit être préservée au temps "présent" !**

Nous sommes plusieurs associations locales (dont Garches Est à Vous, Garches Patrimoine, Garches Environnement, Amis de Vaucresson, Côteaux de Seine Associations, ADEVAM, adhérents de la Fédération Appel des forêts d'Ile-de-France, La Chouette Valérienne, Châtaigneraie Eco-citoyens, membres du collectif Appel des forêts d'Ile-de-France) qui demandons :

**1 - Dès maintenant la suspension (moratoire) de ce procédé : ne pas se précipiter à abattre tous les châtaigners morts**

**2 - A très court terme son remplacement par une gestion spécifique par l'ONF de cette forêt domaniale péri-urbaine avec la mise en place d'une « sylviculture d'écosystème » (M-S Duchiron, expert forestier) : ciblage des coupes sur les arbres malades repérés individuellement comme dangereux, gestion douce des sols sans écrasement, ni broyage, ni labourage, maintien de tous les arbres sains sur pied afin de maintenir une BIOMASSE résiduelle, essentielle dans le contexte climatique (45° au sol parfois) et urbain actuel (filtre des polluants aériens, production d'oxygène, capture de CO<sub>2</sub>), favoriser la régénération naturelle, préserver la biodiversité végétale et animale (arrêt de toute coupe en période de nidification), ne plus privilégier la replantation généralisée (replantations sans déboisement et coupe à blanc exceptionnelle très ponctuelle) et supprimer l'objectif assigné à l'ONF d'exploitation économique des forêts péri-urbaines pour alimenter la filière bois énergie et l'exportation des grumes.**

Dans cet esprit, nous travaillons aussi pour l'obtention d'un statut particulier des forêts péri-urbaines.

Nous avons besoin de votre appui pour que les décideurs politiques prennent d'urgence ce sujet en main afin de préserver, par les méthodes ci-dessus, cette forêt en danger dont nos enfants et nous avons tant besoin pour notre équilibre et notre santé. Nous vous invitons à nous donner vos coordonnées (confidentiellement), pour vous tenir informés.

Si vous partagez cette analyse, celle-ci est reprise dans la pétition ci-dessous, que vous pouvez signer, et partager autour de vous :

<https://agir.greenvoice.fr/p/saint-cucufa>

Contact :ecocitoyens.chataigneraie@gmail.com, rueil.transition@gmail.com



Pour plus d'informations :

- Compte rendu de visite sur site avec des experts, 2021 : <https://youtu.be/xUNi-lqocl8>
- Site <https://www.coteauxdeseine.org> (Appel des forêts) et <https://www.sauvegardeforets-idf.org>
- Facebook : Contre la déforestation du bois de Saint-Cucufa (92)